



## CONSEIL MUNICIPAL du 30 décembre 2020

**Nombre de  
Conseillers :**

En exercice : 15

Présents-  
représentés :13

Votants : 13

Le trente décembre de l'an deux mil vingt à dix heures, le Conseil Municipal, s'est légalement réuni à la mairie en tenant compte des exigences sanitaires, en séance extraordinaire, sous la Présidence de Monsieur Antoine GABRIELE, Maire de Locronan.

Etaient présents : Monsieur Antoine GABRIELE, Maire, Monsieur Jean-Luc LECLERCQ, Adjoint au Maire, Madame Claudine NÉDÉLEC, Adjointe au Maire, Monsieur Jean-Louis LE LEUCH, Adjoint au Maire, Madame Christiane BILLEBEAUD, Madame Eliane BRELIVET, Monsieur Pierre-Marc BUTTY, , Monsieur Alex GAUTIER, Monsieur Ludovic KERLOCH, Monsieur Christian LAMBLÉ, Monsieur Yoann LE GRAND, Monsieur Rémy Le PAGE, Monsieur François LOUBET,

**Date de  
convocation :**

28 décembre  
2020

Absentes excusées : Madame Vanessa Le Signe, Madame Chloé Verniolle

Secrétaire de séance : Madame Christiane BILLEBEAUD

Le quorum étant atteint le conseil peut valablement délibérer.

Les membres du conseil se prononcent à l'unanimité en faveur de l'urgence de la convocation et de son objet

Le procès-verbal de séance du 17 novembre 2020 est approuvé à l'unanimité des membres du conseil

**Ordre du jour :**

- Décisions modificatives au budget communal
- Questions diverses –

**1 -DÉCISION MODIFICATIVE au budget communal**

Monsieur Le Maire informe les élus de la nécessité de procéder à un ajustement budgétaire sur le budget communal pour procéder à l'achat d'un véhicule communal.

S'agissant du budget communal, il est proposé d'avaliser l'écriture suivante :

**Investissements dépenses**

<b>29134</b>	<b>LOCRONAN</b>	<b>DM n°7 2020</b>
Code INSEE	COMMUNE	

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Conseil Municipal**

virement de crédits en investissements

Désignation	Dépenses <sup>(1)</sup>		Recettes <sup>(1)</sup>	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
<b>INVESTISSEMENT</b>				
D-2182 : Matériel de transport	0.00 €	20 000.00 €	0.00 €	0.00 €
<b>TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles</b>	<b>0.00 €</b>	<b>20 000.00 €</b>	<b>0.00 €</b>	<b>0.00 €</b>
D-2315-15 : Voirie	20 000.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
<b>TOTAL D 23 : Immobilisations en cours</b>	<b>20 000.00 €</b>	<b>0.00 €</b>	<b>0.00 €</b>	<b>0.00 €</b>
<b>Total INVESTISSEMENT</b>	<b>20 000.00 €</b>	<b>20 000.00 €</b>	<b>0.00 €</b>	<b>0.00 €</b>
<b>Total Général</b>		<b>0.00 €</b>		<b>0.00 €</b>

Le Conseil Municipal,

Après avoir délibéré,

ADOpte à l'unanimité la décision modificative N°7 au budget communal 2020

**VOTE DU CONSEIL**

	<b>Pour</b>	<b>Contre</b>	<b>Abstention</b>
<b>Décision modificative7 au budget communal</b>	<b>13</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

AFFAIRES DIVERSES.Prochain conseil programmé le vendredi 15 janvier 2021 à 19 heures à la salle Ti Lokorn